# Programme module complémentaire SSIAP 2

**Objectif :**

Intervenir efficacement en situation particulière. .Former les agents à la sécurité incendie. Diriger le poste de sécurité incendie en cas de sinistres. Gérer les opérations d'entretien des moyens de secours

Ces dispositions concernent les sous-officiers des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale et des titulaires du brevet national de jeunes sapeurs-pompiers titulaires de l'unité de valeur PRV 1 ou AP 1 ou du certificat de prévention, délivrés par le ministère de l'intérieur ;
Module complémentaire permettant l'obtention du diplôme S.S.I.A.P. 2 par équivalence.

**Durée** :28 Heures hors examen

**Pré Requis** :

être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes :
- AFPS ou PSC 1, de moins de deux ans ;
- sauveteur secouriste du travail (SST) ou PSE 1, en cours de validité ;
- satisfaire à une évaluation, réalisée par le centre de formation, de la capacité du candidat à rendre compte sur la main courante des anomalies constatées lors d'une ronde et à alerter les secours ;
- être apte physiquement, cette aptitude étant attestée par un certificat médical datant de moins de trois mois, conformément à l'annexe VII du présent arrêté.
- être ou avoir été, pendant un an, au minimum sous-officier des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air, des marins-pompiers de la marine nationale et titulaire du PRV 1 ou de l'AP 1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'intérieur et avoir suivi, sans évaluation, le module complémentaire prévu à l'annexe VI, chapitre 2.

**Moyens pédagogiques** :

Salle adaptée, vidéoprojecteur, PC pédagogique – matériels de mise en situation – matériel de secourisme – moyens extinctions – formateurs agrées

**Nombre de participants maximum** : 12 personnes

**Validation** : Le stagiaire doit avoir suivi l'intégralité de la formation pour obtenir le diplôme SSIAP 2

**Responsable pédagogique :** M. BEL Jean-Christophe

# Programme :

Manipulation des systèmes de sécurité incendie : 08h00

- Connaître les tableaux de signalisation sur lesquels le chef d'équipe est susceptible d'intervenir, identifier et interpréter les différents signaux

Hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie : 04h00

- Connaître les dispositions applicables en hygiène et sécurité du travail en matière de sécurité incendie

Chef du poste central de sécurité en situation de crise : 16 h 00

- Connaître les procédures et les consignes
- Gérer les intervenants
- Prendre les décisions adaptées
- Connaître et mettre en actions les moyens visant à faciliter l'action des sapeurs-pompiers